

VILLE DE SAINT-PASCAL

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée Marie-Ève Blache-Gagné, greffière adjointe de la Ville de Saint-Pascal, que :

Le rapport financier et le rapport du vérificateur de l'année 2024 pour la Ville de Saint-Pascal seront déposés lors de la séance ordinaire du conseil municipal du **lundi 5 mai 2025, à compter de 20 h**, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, au 465, rue Taché, Saint-Pascal.

Fait à Saint-Pascal, ce 22^e jour d'avril 2025.

La greffière adjointe,


Marie-Ève Blache-Gagné, OMA



Ville de Saint-Pascal

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Marie-Ève Blache-Gagné, greffière adjointe de la Ville de Saint-Pascal, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus dans l'édition de la semaine du 28 avril 2025 du journal Le Placoteux et que j'ai affiché une copie à l'hôtel de ville le 28 avril 2025.

Signé à Saint-Pascal, ce 28^e jour d'avril 2025.

La greffière adjointe,


Marie-Ève Blache-Gagné, OMA

